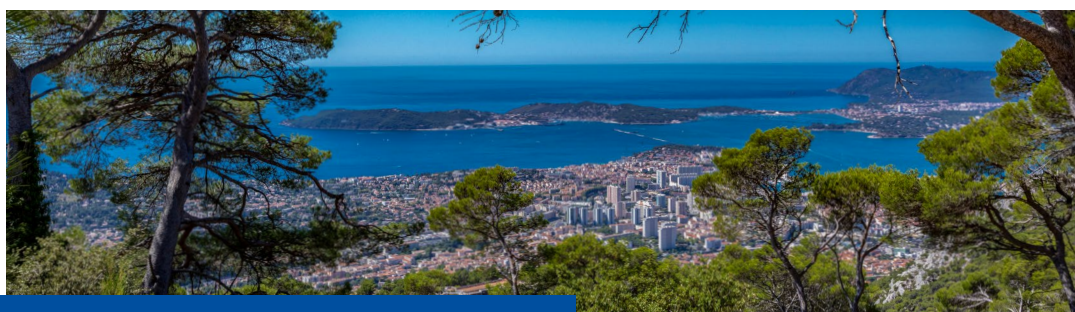


#rapport 2022

LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE TOULON



SOMMAIRE



ÉDITO	3
PRÉAMBULE	4
I. TOULON, LA COLLECTIVITÉ	5
II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS	6
A) Toulon mobilisée dans la lutte contre le changement climatique et en faveur de la protection de l'atmosphère	6
B) Toulon préserve la biodiversité, les milieux et les ressources.....	12
C) Toulon, attachée à la qualité de vie pour l'épanouissement de tous.....	17
D) Toulon agit en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité	21
E) Toulon favorise des modes de consommation responsable	25
III. PROSPECTIVES	27

ÉDITO



UNE PLANÈTE À VIVRE, UN MONDE PLUS ÉQUITABLE

Appréhender le développement durable comme l'idée d'un monde devant vivre et répondre à ses besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins, est définitivement un concept qui nous rassemble et nous oblige.

Les manifestations climatiques extrêmes de plus en plus fréquentes, les récents événements internationaux et leurs répercussions actuelles et à venir, lui donnent une acuité dramatiquement nouvelle qui nous place dans l'urgence et nous engage à agir dès à présent afin de préserver les ressources pour garantir l'avenir de l'Humanité : la réduction de l'empreinte laissée par l'homme sur l'environnement, la sobriété énergétique, la lutte contre le réchauffement de la terre et le changement climatique ne peuvent plus attendre.

L'obligation pour les collectivités d'effectuer un bilan annuel donne lieu, cette année encore, à ce rapport qui dresse le portrait de notre ville en matière de développement durable. La Ville de Toulon y

réaffirme son engagement pour la protection de l'environnement, la préservation des ressources et de son cadre de vie, pour le bien-être de tous sur son territoire.

Ce rapport accessible à toutes et à tous de manière dématérialisée sur le site internet de la Ville de Toulon recense les actions menées sur le territoire au cours de l'année 2022.

Il confirme que Toulon, ville reconnue comme la plus verte de France dans sa catégorie, est mobilisée dans la lutte contre le changement climatique, pour l'économie de ses ressources et en faveur de la protection de l'atmosphère, afin de mieux vivre, ensemble.

Hubert FALCO

Maire de TOULON
Ancien Ministre



PRÉAMBULE



L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » portant engagement national pour l'environnement rend obligatoire la rédaction d'un rapport de synthèse en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

Le décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011 précise que le rapport, qui doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire, doit comporter « au regard des cinq finalités du développement durable le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité et le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire ».

L'action publique conduite par la municipalité de Toulon s'exprime dans un contexte local, qui intègre à la fois les préoccupations définies en matière de développement durable à l'échelle internationale, mais également les orientations déterminées à l'échelle métropolitaine de Toulon Provence Méditerranée (MTPM).

La Ville de Toulon réaffirme dans le présent document son engagement pour la protection de l'environnement, pour la préservation des ressources et de son cadre de vie, pour le bien-être de tous sur son territoire, pour la solidarité entre ses administrés, pour le renouveau de son centre-ville et l'essor de son tissu économique.

Le rapport sur la situation de la Ville de Toulon en matière de développement durable illustre les actions menées sur son territoire au cours de l'année 2022. Il montre la diversité des politiques publiques qui ont intégré ce concept comme objectif et levier d'actions et révèle également comment le développement durable est aujourd'hui ancré dans le fonctionnement de la collectivité et des services municipaux. La mise en exergue de la transversalité des actions traduit l'interdépendance nécessaire entre les politiques publiques locales.

Ce rapport annuel, rendu public sur le site Internet de la Ville, se veut aussi un outil pédagogique. Le développement durable n'incombe pas aux seuls pouvoirs publics. Il relève de la responsabilité de chacun de s'emparer de ces enjeux à l'échelle de sa sphère privée. La Ville de Toulon soutient et encourage les initiatives, projets et actions qui concourent à l'ambitieux défi de partager demain un territoire durable, respectueux de son environnement et dynamique où chacun trouvera sa place.

I. TOULON, LA COLLECTIVITÉ

LA VILLE DE TOULON EN QUELQUES CHIFFRES

Au 1^{er} janvier 2022, selon l'INSEE, la population toulonnaise est de 180 641 résidents. Ce sont donc 2 576 résidents de gagnés en 12 mois.

BUDGET COMMUNAL : RIGUEUR, ÉQUILIBRE ET NOUVEAUX PROJETS



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
différence entre les recettes et les dépenses de la section fonctionnement



912 € PAR HABITANT
dépenses de fonctionnement maîtrisées
(1181 € pour les villes de même strate)

368 € PAR HABITANT
endettement
(1119 € pour les villes-centres de métropoles)

des taux de fiscalité locale en dessous de la moyenne des grandes villes & inchangés depuis 2001



4^e ville la moins endettée de France

Le Budget 2022 préserve les équilibres financiers et permet de ne pas augmenter les taux locaux d'imposition pour la 21^e année consécutive (taux les plus bas de France). Toulon est la 4^e ville la moins endettée de France. La dette par habitant ne s'élève qu'à 368€. Cela lui permet de maintenir et d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

L'exercice 2021 termine avec un excédent de 22,7 M€, signe du maintien de la bonne santé financière de la ville. Le niveau d'épargne reste élevé avec 35 M€ soit un taux de 17% d'épargne brute alors que la moyenne nationale est à 12%.

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

A. TOULON MOBILISÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

FACE AUX IMPACTS ATTENDUS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DEUX RÉPONSES COMPLÉMENTAIRES SONT APPORTÉES PAR LA VILLE :

- **ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE** : CELA CONSISTE EN LA LIMITATION DU RÉCHAUFFEMENT EN RÉDUISANT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET EN AUGMENTANT LE STOCKAGE DE CARBONE ;
- **S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** : SE PRÉPARER À FAIRE FACE AUX IMPACTS INÉVITABLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AFIN D'AUGMENTER LA RÉSILIENCE DES SECTEURS ET DES TERRITOIRES.

VOLET ATTÉNUATION : SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOBRIÉTÉ DANS L'USAGE DES RESSOURCES NATURELLES

La Ville de Toulon souscrit pleinement aux objectifs définis par la communauté internationale et à l'échelle nationale, en encourageant des modes de production moins émissifs, en améliorant le bâti et en promouvant la mobilité active sur son territoire.

Ainsi la Ville, via sa Direction Générale des Services Techniques, a mis en place une stratégie pluriannuelle exemplaire de réduction des consommations d'énergie de tous les bâtiments communaux ainsi qu'une stratégie de déploiement des énergies renouvelables.

La Ville s'engage à diminuer ses consommations d'énergie de 40 % d'ici à 2030 et de 50 % d'ici à 2040 (par rapport à des valeurs de référence de 2010).

- ✓ Stratégie ambitieuse de rénovation et construction durable de la ville qui va au-delà des textes réglementaires actuels,
- ✓ Mise en place d'études de faisabilité sur la réduction des consommations énergétiques des bâtiments de la ville,
- ✓ Confort thermique par des dispositifs passifs,
- ✓ Réduction des consommations d'énergie de 25%,
- ✓ Utilisation d'énergie renouvelable,
- ✓ Programme prévisionnel d'investissement pluriannuel afin de permettre la mise à niveau du parc communal et d'améliorer significativement l'impact carbone et de réduire les empreintes et factures énergétiques.

Pour chaque chantier, des études de faisabilité sont réalisées afin d'optimiser les économies d'énergie, de réduire l'impact du chantier et de trouver de nouvelles solutions techniques en terme d'énergie.

Ainsi systématiquement, la Ville privilégie des matériaux issus de circuits courts, matériaux très performants, prend en compte le confort d'été, rationalise les consommations d'énergie, met des systèmes d'énergies renouvelables.

Concrètement, à l'échelle des bâtiments communaux, la mise en place de toutes ces mesures a permis de réduire :

- La consommation de chauffage de 16 625 MWh en 2012 à 11 757 MWh en 2021 soit 30% d'économie. Près de 5 000 MWh de moins chaque année.
- La consommation d'électricité de 12 200 MWh en 2012 à 10 000 MWh en 2021 soit 18% d'économie. Plus de 2 000 MWh de moins chaque année.
- La consommation d'eau de 193 000 m³ en 2012 à 128 000 m³ en 2021, soit 34% d'économie.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2022 :

Neuf bâtiments particulièrement énergivores ont été ciblés pour faire l'objet d'une étude afin de programmer des travaux de rénovation énergétique tels que l'hôtel de ville, la Mairie d'Honneur, le Palais Neptune, l'immeuble Bir-Hakeim, la médiathèque du Pont-du-Las, les piscines du Port Marchand, des Pins d'Alep et Léo Lagrange et le gymnase Delaune.



Des études sont d'ores et déjà en cours, et une consultation sera lancée au printemps 2023 afin d'attribuer la réalisation des travaux de rénovation énergétique de trois des bâtiments de cette liste.

Un programme prévisionnel d'investissement pluriannuel sera également défini dans le courant de l'année prochaine afin de permettre la mise à niveau du parc immobilier communal et d'améliorer significativement l'impact carbone et de réduire les empreintes et factures énergétiques.

Exemple : rénovation du gymnase du Port Marchand dont l'objectif initial de réduction était de 30 à 40% de la consommation énergétique. Cet objectif a été évalué sur la base des travaux prévus en combinant différentes actions : isolation des toitures, sol chauffant, réfection des huisseries... Les travaux réalisés ont permis d'atteindre 40% d'économie sur la consommation de gaz.



POURSUITE DE LA RATIONALISATION DES LOCAUX

La réduction de la consommation d'énergie passe également par la rationalisation des locaux.

Ainsi en 2021, des travaux pour transférer la Direction des Affaires juridiques du bâtiment des Lices vers l'Hôtel de Ville ont été entrepris et ont pris fin le 18 mars 2022

La création d'un pôle famille inauguré, en 2022, regroupe sur un site unique l'ensemble des services dédiés à la Famille (Petite Enfance, Education, Jeunesse) qui étaient jusqu'ici dispersés. Le pôle est implanté dans l'ancienne école du Port-Marchand, entièrement rénovée et mise aux normes dans un esprit de mutualisation des espaces d'accueil et d'optimisation du fonctionnement des différents services.



II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES : AMÉLIORATION DU CONFORT D'ÉTÉ ET AUGMENTATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.

Groupe scolaire la Tauriac :

Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures (230 ouvrants oscillo-battants équipés de double-vitrage à contrôle solaire) auxquelles s'ajoutent la pose de brises soleil et la mise en conformité et accessibilité des cages d'escalier.

Confort d'été dans les écoles - expérimentation :

Afin de limiter notamment l'impact des premières chaleurs en mai-juin puis lors de la rentrée de septembre, des travaux sont actuellement menés dans 3 écoles tests : les écoles élémentaires François Nardi et Sainte-Catherine ainsi que l'école maternelle Rivière Neuve.

L'expérimentation consiste en la prédéfinition d'un bouquet de travaux possibles : pose de films anti UV, renforcement de l'isolation, installation de VMC double flux, peinture blanche réfléchissante sur les toits plats ou encore la pose de brasseurs d'air - tests distincts dans chacune des trois écoles.

Une analyse des résultats sera menée à l'issue d'une période scolaire afin de comparer l'efficacité de chaque essai in-situ et démultiplier les meilleures solutions..



PLAN PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT PAR DE L'ÉCLAIRAGE PERFORMANT : DES LEDS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

La Direction des Sports programme le renouvellement de tous les éclairages des stades, qui a débuté en 2020 par la mise en place d'un éclairage LED sur le stade des Lices.

- 2021, travaux d'éclairage LED sur le stade des Routes.
- En 2022, est finalisée la réalisation de l'éclairage LED du stade Estublier et de la Ferme des Romarins.



Sur la Commune, un programme de renouvellement performant de l'éclairage se déroule par quartier.

STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Le plan photovoltaïque sur le potentiel foncier sur 39 bâtiments ville.
- Renégociation des contrats en privilégiant une électricité verte qui a permis de consommer 9 GWh d'énergie.
- Participation à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) photovoltaïque afin de connaître le potentiel d'énergies renouvelables.
- La mise en place d'une turbine de production d'électricité sur le barrage de Dardennes.
- L'installation d'une production d'électricité par panneaux photovoltaïques à la crèche en cours de construction à l'Eco quartier Font-Pré. Cette production électrique sera auto-consommée et servira à couvrir une partie des besoins énergétiques du bâtiment.

Stade nautique du Port Marchand

Des capteurs solaires thermiques ont été mis en place sur le toit du Stade Nautique, associés à des pompes à chaleur pour la mise en température des bassins et la production d'eau chaude sanitaire.



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU a été modifié en février 2021 pour intégrer un article concernant la performance énergétique et environnementale des constructions, notamment l'obligation d'intégrer des panneaux photovoltaïques aux projets de plus de 1000 m².

VOLET ADAPTATION

Les écosystèmes terrestres et marins jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat. À l'heure actuelle, ils absorbent près de la moitié des émissions de dioxyde de carbone générées par l'homme. La Ville mène depuis plusieurs années une politique d'adaptation dont l'objectif est de limiter et d'anticiper les impacts et les dommages du changement climatique.

La ville a donc souhaité être proactive et met en place plusieurs initiatives allant dans ce sens.

Seront présentées la stratégie de végétalisation des cours d'écoles, la stratégie Espace Vert de la Ville mais aussi la poursuite du plan Mobilité de la Ville.

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE DE LA VILLE

Projet d'envergure qui se déroulera par tranche et sur plusieurs années.

Face à l'augmentation de la température moyenne annuelle et du nombre de jours de canicule, la ville de Toulon met en place un grand projet de végétalisation des cours d'école.

Encore principalement asphaltés et imperméables aujourd'hui, ces espaces participent à l'effet d'îlot de chaleur urbain, une fois rénovées, elles proposeront des espaces plus naturels mieux végétalisés, une meilleure gestion de l'eau de pluie et de points d'eau. Quand l'asphalte demeurera nécessaire, l'utilisation d'un enrobé clair isolant thermique sera privilégiée (restituant une température inférieure de 3°C à la température ambiante).

L'un des objectifs premiers du projet est également l'amélioration du bien-être des enfants, avec des aménagements plus ludiques et adaptés, des coins calmes et ombragés et une meilleure répartition de l'espace.

Dans un premier temps, 3 écoles seront pilotes avant de déployer plus largement ce plan à l'ensemble du patrimoine scolaire communal.

À l'école élémentaire Fort-Rouge, les élèves ont proposé une maquette et des illustrations de la cour de leurs rêves. Ce projet va continuer à germer durant l'année pour tenter d'aboutir à une mise en œuvre au cours de l'été 2023.

Au groupe scolaire Jules Murairé, une réflexion similaire sera menée en 2023, et devrait permettre d'aboutir sur un projet susceptible d'être mis en œuvre pendant les vacances scolaires 2024.

L'obligation d'installer des panneaux photovoltaïques ou des toits végétalisés lors d'une construction, d'une extension ou d'une rénovation lourde sera étendue aux surfaces commerciales avec une baisse du seuil à 500 m² de création de surface. Elle est aussi étendue aux immeubles de bureaux de plus de 1 000 m² et aux parkings de plus de 500 m².

Enfin, les enfants de l'école maternelle Brunet-Barentine bénéficieront de la création d'un espace pédagogique spécifique, ainsi que de la création d'une cour végétalisée à l'occasion des travaux de création d'un réfectoire prévus sur l'année scolaire 2024/2025.

Sept autres écoles (Fort Rouge, Murairé, Longepierre, Fleurs des champs, Nardi, Rivière neuve, Brunet-Barentine) bénéficieront eux aussi d'un espace pédagogique spécifique.



PLUS DE NATURE EN VILLE

Poursuite de la stratégie pluriannuelle de la ville :

L'adaptation de la stratégie arborée de la ville : augmentation du nombre de végétaux plantés mais aussi réflexion sur l'adaptation des nouvelles plantations (résistance à la chaleur extrême, sécheresse, vent, milieu très urbanisé).

Toulon met en place une gestion différenciée mais aussi une stratégie d'économie d'eau dans tous ses parcs et jardins.

De plus, une politique volontariste de maintien d'un couvert arboré est programmée avec la plantation de plus d'une centaine d'arbres locaux ou fruitiers chaque année.

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

EXEMPLE : PARC DE LA LOUBIÈRE

C'est un nouveau parc public de 16 000 m² qui compte 250 arbres, 10 000 arbustes et plantes vivaces.

D'un point de vue environnemental, le parc sera autonome énergétiquement grâce à la production électrique de panneaux photovoltaïques posés sur le toit des locaux techniques et de la loge des gardiens. Grâce aux végétaux, ce sont aussi chaque année 10 tonnes de CO₂ qui seront absorbées et 7,5 tonnes d'oxygène qui seront générées.



ACTIONS SUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN VILLE

Poursuite du plan mobilité en faveur des agents de la ville

La ville souhaite poursuivre les actions favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Pour renforcer l'information des agents, la ville organise :

- la promotion du vélo en augmentant sa flotte pour les déplacements professionnels
- la mise à disposition d'un deuxième local à vélo
- la remise en selle avec des ateliers le jeudi midi sur la pause méridienne
- l'utilisation des transports publics par la mise à disposition d'un abonnement pour chaque agent demandeur
- L'optimisation des services : rationalisation des liaisons entre l'Hôtel de Ville et les différentes mairies de quartiers – passage d'une tournée quotidienne à une tournée hebdomadaire engendrant des économies de carburants (changement rendu possible par la refonte de certains process : dématérialisation des transmissions des formalités électorales, développement de la compétence état civil dans les mairies de quartiers).



Concernant la promotion du vélo, la Ville a proposé à ses agents de participer au challenge « Mai à Vélo ». L'objectif est de créer un challenge entre les collectivités de la Métropole et de faire le plus de km possible à vélo au cours du mois de mai.

12 agents ont joué le jeu et ont permis à la Ville d'arriver en tête du classement et de remporter le trophée collectivité.

La Ville avec 12 participants a comptabilisé plus de 3000 km parcourus en un mois.

Une expérimentation est menée sur l'école du Pont de Suve pour mettre en place un plan de déplacement scolaire, intitulé Moby.

Les objectifs de cette expérimentation sont de :

- favoriser des modes de déplacements moins polluants et plus sûrs pour les trajets des élèves et de l'ensemble des acteurs de l'établissement,
- sensibiliser les élèves, enseignants et personnels d'encadrement à l'éco-mobilité.

Cette réflexion sur la mobilité se fait en concertation avec l'ensemble des acteurs grâce à la mise en place d'un comité Moby réunissant élèves, parents, enseignants, personnel, associations locales et collectivités. Son rôle est essentiellement d'orienter la réflexion, d'accompagner le diagnostic et de proposer les actions à mener.

Le Parc Auto met en place une stratégie d'optimisation de l'ensemble des véhicules. Plus d'une centaine de véhicules n'ont pas été remplacés afin de diminuer la flotte automobile. La mutualisation inter-services est optimisée et l'utilisation des véhicules optimisée.

De plus, l'achat de nouveaux véhicules propres pour les déplacements professionnels est privilégié. La ville compte 16 véhicules électriques.

AMÉNAGEMENTS MULTIMODAUX :

Dans le quartier des 4 Chemins des Routes, c'est un nouveau pôle de correspondance pour les minibus du Réseau Mistral qui vient d'être mis en service à proximité de la place Bouzigues.

A la suite de la démolition de l'ancienne station-service du quartier, 361 m² ont été libérés pour accueillir les minibus des lignes 111 et Appel Bus 3. Le quai est accessible aux fauteuils roulants comme aux poussettes et est équipé d'un abribus.



PISTES CYCLABLES :



La ville poursuit son aménagement cyclable et ce sont donc des kilomètres supplémentaires qui sont créés :

- **Création de l'arc Vert** : création d'une piste cyclable sur les anciens rails.
- **Boulevard des Armaris** : réfection de l'intégralité de la piste cyclable.

La Métropole continue de déployer les consignes à vélo sécurisées.

Il existe actuellement 60 places sur 15 emplacements sur les communes de Toulon Provence Méditerranée. Ces emplacements sont répertoriés sur la carte du Plan vélo. Chaque consigne est accessible 24h/24 et 7j/7 et permet de loger 4 vélos ou 8 maximum.

Un plan vélo de l'ensemble des aménagements cyclables sur le territoire de MTPM est téléchargeable sur le site Internet de la collectivité, et mis à jour chaque année. Un Guide du vélo a également été mis en ligne.

B. TOULON PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX NATURELS ET LES RESSOURCES

BORDÉE PAR LA MER MÉDITERRANÉE (45 KILOMÈTRES DE LINÉAIRE CÔTIER) ET ENTOURÉE DE MASSIFS COLLINAIRES, LA VILLE DE TOULON BÉNÉFICIE D'UN CADRE PAYSAGER REMARQUABLE. LE TERRITOIRE COMMUNAL COMPTE PLUS DE 1 000 HECTARES DE FORÊTS ET D'ESPACES SEMI-NATURELS, AINSI QUE PLUS DE 1 400 HECTARES D'ESPACES VERTS. CETTE RICHESSE ET CETTE DIVERSITÉ VALENT À LA COMMUNE D'ÊTRE PARTIELLEMENT COUVERTES PAR DES SITES NATURA 2000, DES ESPACES NATURELS SENSIBLES, DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF) OU ENCORE DES SITES CLASSÉS OU INSCRITS. LE CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES A ÉGALEMENT ACQUIS DES TERRAINS CÔTIERS AFIN D'ASSURER LEUR PROTECTION ET D'Y ACCUEILLIR LE PUBLIC TOUT EN PRÉSERVANT LEUR SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE.

LA MUNICIPALITÉ DE TOULON S'EST ENGAGÉE À PRÉSERVER LE CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL DE SES HABITANTS, QUI CONTRIBUE ÉGALEMENT À L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA VILLE. CETTE VOLONTÉ DE PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX NATURELS, DE MAINTENIR DES ÎLOTS DE VERDURE AU COEUR DES ZONES URBAINES, TROUVE NOTAMMENT SON EXPRESSION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT, DE GESTION D'ESPACES VERTS ET D'ENVIRONNEMENT.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La sécheresse estivale rappelle que le changement climatique induit une raréfaction de la ressource en eau, laquelle est vitale non seulement pour les êtres vivants mais également pour de nombreuses activités telles que l'agriculture et le tourisme. La Ville de Toulon est soucieuse de maintenir la qualité de l'eau distribuée à ses administrés, mais également de maîtriser la consommation de celle-ci dans le cadre des usages qu'elle en fait dans l'exercice de ses compétences et au sein de son propre patrimoine.



Chaque année, près de 18 millions de mètres cube d'eau potable sont distribués sur la Commune de Toulon. Cette ressource provient pour partie du barrage de Carcès mais également de la retenue du Revest. L'eau du barrage de Carcès est acheminée par un aqueduc de 50 km jusqu'à l'usine de traitement de la Valette qui produit 61% du total de l'eau potable consommée, l'usine de traitement de Dardennes (à proximité de la retenue du Revest) en produisant 38%. Plusieurs captages dans des nappes phréatiques fournissent le 1% restant.

Par ailleurs, la possibilité d'approvisionnement par le Canal de Provence représente une sécurité pour les toulonnais en cas de sécheresse prolongée et de risque de pénurie d'eau potable.



STRATÉGIE DE LA VILLE

Toutes les actions depuis 2001, prennent en compte cette dimension de préservation des ressources.

- ✓ 472 km de réseaux d'eau ont été rénovés, permettant ainsi l'économie de 2,8 millions de m³ d'eau, soit 2 fois la retenue d'eau du barrage de Dardennes au Revest alors que dans la même période, la ville de Toulon a enregistré plus de 5 000 nouveaux abonnés à l'eau.
- ✓ Toutes les fontaines publiques sont en circuits fermés.
- ✓ Les espaces verts évoluent vers une végétation méditerranéenne, peu consommatrice d'eau.



Chaque chantier de voirie débute par la réfection des canalisations d'eau potable souvent vétustes, permettant de supprimer les fuites et de préserver l'eau. Ainsi, lors des travaux des places Martin Bidouré et Emile Claude, les canalisations de plomb ont été supprimées.

La consommation d'eau, de 193 000 m³ en 2010 est passée ainsi à 128 000 m³ en 2021, soit près de moins de 70 000 m³ chaque année.

Espaces verts :

- Mise en place d'un plan favorisant les plantes peu gourmandes en eau notamment la plantation de graminées.
- Mise en place d'humidimètres afin d'éviter l'arrosage excessif.
- Retour aux travaux mécaniques réguliers et ciblés (intégration de céramique dans les sols et produits mouillants pour améliorer l'infiltration de l'eau dans le sol et réduire son évaporation lors de fortes chaleurs).

Il faut ici noter la stratégie forte de la Ville dans ses aménagements pour maintenir la diversité et augmenter la ressource via :

- Une prise en compte de la biodiversité : Loubière / Coulée verte.
- Un audit sur la renaturation des cours d'écoles.
- La préservation des oiseaux : pose de nichoirs à oiseaux des villes comme les oiseaux migrateurs Martinets.
- La tenue d'un atlas de la biodiversité communale.

Depuis 2019, Toulon a mis en place une stratégie ambitieuse sur ses espaces verts avec notamment un suivi de l'ensemble des arbres de la Ville mais aussi une programmation annuelle de plantation d'arbres pour adapter le territoire au changement climatique.

La poursuite de la trame verte intègre les principes des trames brunes et noires.

Ainsi à Toulon, 29% du patrimoine est arboré (500 hectares), ce pourcentage montant même à 42% en incluant le Mont-Faron. Toulon compte également 84 squares et jardins, 15 000 arbres (dont 4 000 plantés ces 5 dernières années), 3 000 m² de massifs fleuris, 100 zones de fleurissement et 150 hectares d'espaces verts urbains.

COULÉE VERTE

Cette sixième tranche a permis l'aménagement d'une portion de plus de 200 mètres de ce véritable poumon vert de la ville entre l'école primaire et la maternelle des Moulins .

Ce sont désormais plus de 3,5 kilomètres linéaires qui sont ainsi aménagés en une piste mixte (piétons & cyclistes) à la disposition

de tous entre l'école maternelle des Moulins au nord et le boulevard de l'Escaillon au sud.

Cette nouvelle portion de la Coulée Verte a été agrémentée par la plantation de 18 arbres d'ombrage, de 9 arbres fruitiers, de massifs paysagers, avec 300 arbustes méditerranéens et plantes vivaces, et la création d'une noue paysagère pour accompagner les promeneurs dans une ambiance fraîche et ombragée.

Le cheminement en stabilisé a en outre été bordé par des murs à gabion (cages en acier) remplis du ballast de récupération présent naturellement sur le site.

La Coulée Verte des Poudrières est jalonnée d'équipements dédiés au sport (workout et fitness d'extérieur au Square l'Octroi, à l'Arboretum de Rigoumel et Chemin de Forgentier) ainsi que d'espaces aménagés en zones ludiques et en aires de repos et de jeux pour enfants (Square des Fours à Chaux et Arboretum de Rigoumel), le tout équipé de fontaines à eau et d'abreuvoirs pour les animaux.

Dans le même esprit d'aménagement durable, ce sont des candélabres autonomes alimentés par des panneaux photovoltaïques qui assurent l'éclairage à la tombée de la nuit.



STRATÉGIE DE PRÉSERVATION ET D'OPTIMISATION DES ESPACES VERTS

Après avoir planté 4 000 nouveaux arbres et des dizaines de milliers d'arbustes, végétaux et plantes vivaces ces 5 dernières années, après la création de près de 100 000 m² d'espaces verts supplémentaires depuis 2010, la Ville poursuit ses efforts pour renaturer les espaces.

En 2022, avec l'ouverture en septembre du parc de la Loubière, ce sont près de 16 000 m² qui ont été gagnés sur une friche industrielle.

De même dans le quartier de Montéty avec la création d'un îlot central arboré de 1 500 m² entre l'école de formation aux métiers

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

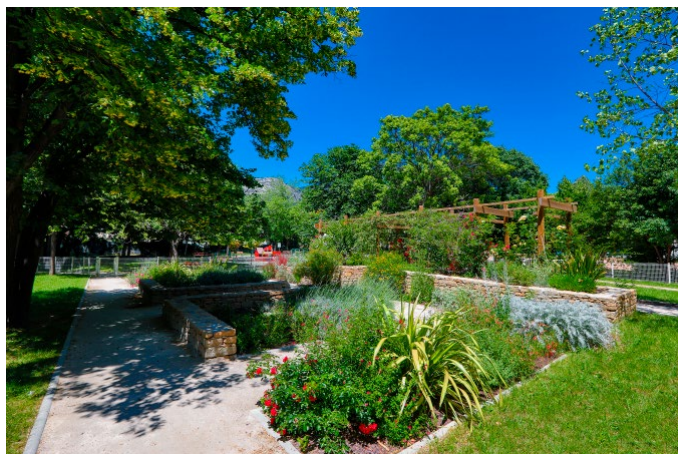
de la santé au Nord et les hôtels et bureaux au Sud.
En 2023, le parc du Pré Sandin sera agrandi de 3 000 m² pour atteindre 23 000 m², et le Parc des Lices après la démolition des anciens bâtiments municipaux le long de l'avenue de la victoire du 8 mai 1945 gagnera 10 000 m² pour une surface totale de 110 000 m².

Enfin en 2024 sera créée à Saint-Jean du Var, la nouvelle médiathèque Marnata dans un jardin de 4 000 m².

A l'horizon 2026, ce sera la création d'un parc de 20 000 m² dans le cadre du projet dit « de Mayol à Pipady ».



PARCS ET JARDINS



La Ville compte 84 squares et jardins, plus de 15 000 arbres et près de 3 000 m² de massifs fleuris, elle dispose également de nombreux espaces verts en zone urbaine répartis dans l'ensemble des quartiers.

Dans ses espaces verts, la Ville met en place une stratégie d'économie d'eau. Ainsi chaque parc et jardin rénové se voit doté de nouvelles plantations plus locales et surtout plus économes en eau, tout en essayant de maintenir une certaine circulation d'eau

nécessaire à la faune locale (oiseaux, libellules...).

Sont privilégiées les essences méditerranéennes peu exigeantes en eau et résistantes aux fortes chaleurs estivales issues de circuits les plus courts possibles (partenariat avec des jardinerie locales) ainsi que la mise en place de fauche tardive...

En 2022, plusieurs parcs et jardins ont fait l'objet de rénovation et d'optimisation.

RÉNOVATION DU JARDIN DE TOURVILLE

Ce jardin de 825 m², situé à proximité de l'École Maternelle de la Cité de l'Épargne, vient d'être totalement rénové avec un réaménagement paysager. Le couvert végétal a été augmenté de 5 arbres (Eucalyptus, Brachychitons à feuilles d'érable et Lilas des Indes), qui complètent les 4 grands platanes et micocouliers déjà présents.

Des jardinières en pierres sèches ont été créées accueillant une strate végétale basse propice au développement de la biodiversité (oiseaux, lézards...) composée d'arbustes et de plantes vivaces.

L'aire de jeux des enfants a bénéficié de l'installation de 2 jeux à ressort supplémentaires sur un enrobé amortissant, qui compléteront l'offre ludique offerte par la structure toboggan déjà existante.

Un parc à chiens a été entièrement réhabilité et agrandi - la superficie est de 90 m² et dispose d'un accès indépendant.

La façade extérieure du parc a été considérablement améliorée avec des murs de clôture en pierres sèches et la pose de nouvelles grilles plus modernes.



RÉNOVATION DU PARC PRÉ SANDIN



Le jardin, situé à Saint Jean du Var, datant de 1992 (bien que la propriété soit bien plus ancienne), a fait l'objet de travaux d'entretien d'ampleur le laissant fermé de février à avril. Ces travaux ont permis de mettre en valeur les arbres centenaires : plusieurs groupes de platanes aux troncs de 3 à 4 mètres de circonférence, des micocouliers très développés et un groupe de 4 magnolias au sud du jardin, de belle taille.

Toujours au sud, on y trouve des frênes dont un sujet immense sur l'île du plan d'eau, 3 kakis au bord de l'allée est, 2 groupes de figuiers aux troncs énormes et tourmentés, allées ouest, des lauriers-sauce développés en arbres et un sequoïa exceptionnel. Il y a aussi un Ginkgo biloba, un marronnier et des palmiers chanvre.

Ce parc sera agrandi de près de 3000 m² supplémentaires pour porter sa superficie totale à près de 20 000 m².

Les travaux qui débuteront en fin d'année et seront livrés au début de l'année 2023 permettront la plantation de près de 400 m² d'arbustes méditerranéens, de plus de 300 m² de plantes vivaces et de 33 arbres (pins, oliviers, chênes, résineux, etc.). Ces différentes plantations, adaptées au climat, seront entourées de clôture en bois de type ganivelle afin de créer des espaces préservés favorisant la biodiversité.

Cette diversité a permis au parc d'être labellisé « Refuge LPO » comme le parc des Oiseaux et la Coulée Verte.

« Refuge LPO » est un agrément (non contractuel) de la Ligue pour la Protection des Oiseaux qui est accordé à tout terrain sur lequel est initiée une démarche de valorisation de la nature. La Ville se voit ainsi récompensée de son investissement dans la préservation de son environnement.

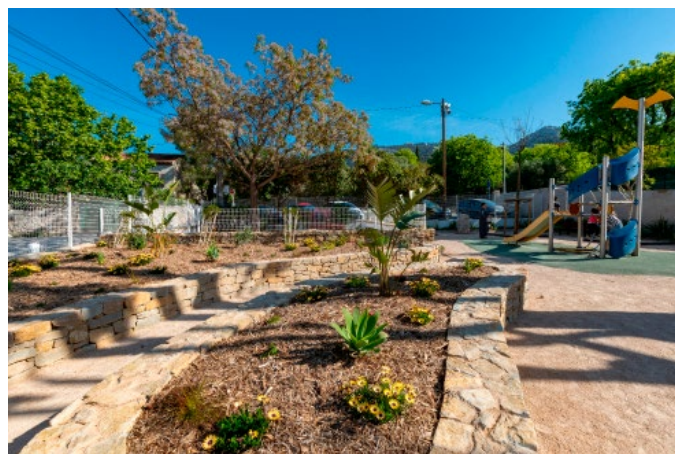
10 écoles sont aussi labellisées « refuge LPO ». Il s'agit des écoles Longepierre, St Jean du Var, Cité des Pins, Fort Rouge, Pont du Las, Aguillon, Cap Brun, Carnot, Tauriac et Brunet

Equipements sportifs de la ville :

La Ville de Toulon dans le respect des normes en vigueur traite toutes les surfaces naturelles selon le principe du « zéro phyto », à l'exception des terrains de grands jeux. Pour ces derniers, afin de réduire la nocivité des produits phytosanitaires, le nombre de traitements annuels est passé de 10 à 3 ou 4 grâce à l'utilisation de bio-stimulants et le choix de gazons plus résistants aux maladies.

L'élaboration de plans de fertilisation équilibrés et la recherche d'une vie microbienne du sol privilégiant une défense immunitaire naturelle sont favorisées.

Pour aller plus loin encore, un soin particulier est porté sur la vérification et le changement régulier des arroseurs dont les caractéristiques techniques actuelles les rendent beaucoup plus économes en fluide.



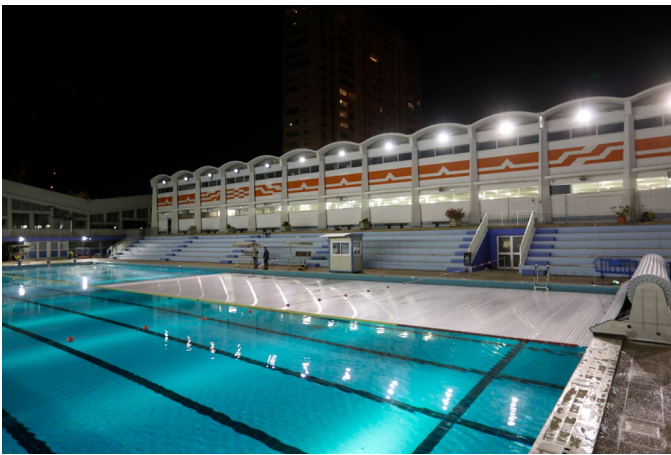
AMÉLIORATION DU STADE NAUTIQUE DU PORT MARCHAND



L'objectif de l'opération est de stocker le volume d'eau déplacé suite à la fréquentation des bassins, puis de valoriser son réemploi. L'installation de bacs tampons permet, par voie de conséquence, de réduire le volume de l'appoint en eau potable ainsi que la consommation énergétique du site. La création de bacs tampons nécessite l'intégration d'un réseau hydraulique

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

qui impacte les plages et les têtes des bassins. Les travaux de réfection de ces derniers sont réalisés en intégrant un dispositif technique destiné à faciliter l'identification des espaces et des déplacements. Au regard de la configuration des lieux, les bacs tampons pourraient potentiellement intégrer la fosse à plongeon avec l'aménagement du bassin en surface selon des perspectives de type multi-activités et multi-générationnelles. Enfin, dans le cadre d'une approche en coût global, les travaux de création de bacs tampons sont accompagnés d'une maintenance préventive et corrective des équipements.



LES LABELS

Territoire engagé pour la Nature

L'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement Provence-Alpes-Côte-d'Azur (ARBE) accompagne la ville vers la reconnaissance de ses projets en faveur de la biodiversité à travers le dispositif national « Territoires engagés pour la Nature ». Toulon maintient sa candidature au label « Territoire Engagé pour la Nature ».

Capitale Française de la Biodiversité

Le concours Capitale française de la Biodiversité récompense les actions réalisées par les collectivités en faveur de la biodiversité. Forte des atouts dont elle jouit, la Ville de Toulon candidate au concours dont le thème pour l'édition 2023 est « Arbres & forêts ».

Refuge LPO

Une convention pluri-annuelle avec la Ligue de Protection des Oiseaux permet de valoriser nos parcs et jardins mais aussi nos écoles.

Un plan d'action partant du diagnostic et de l'état des lieux des parcs et écoles permet de programmer chaque année la labellisation de parcs et écoles de la ville pour mieux informer et sensibiliser les publics.

Pavillon Bleu 2022

Les plages du Mourillon (du Mistral, du Lido et de la Source) ont obtenu le « Pavillon Bleu » pour la saison estivale 2022.

Ce label national récompense une nouvelle fois les efforts menés par la Ville de Toulon tout au long de l'année, sur la base de critères d'excellence en matière de qualité de l'eau, de propreté, de gestion des déchets et de sensibilisation du public aux problématiques environnementales.

Ce Pavillon Bleu, reçu chaque année depuis 2009, confirme le positionnement de Toulon comme destination ayant une politique de développement touristique durable, et s'ajoute au label « Station classée de Tourisme », qui est décerné à la ville pour son accueil de qualité et son offre d'excellence.

Label Villes et villages fleuris

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal, le respect de l'environnement, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

La ville de Toulon y a été une nouvelle fois honorée, en conservant ses 3 fleurs sur 4 pour l'ensemble de ses aménagements paysagers tout en obtenant également un prix spécial régional pour l'Éco-quartier de Chalucet et le Jardin Alexandre 1^{er}.

Ce prix spécial vient récompenser ainsi la récente réhabilitation totale du Jardin Alexandre 1^{er}, agrandi de plus de 5 000 m² et plus généralement du Quartier de la Créativité et de la Connaissance, sa médiathèque municipale et ses grandes écoles de formation, dans un environnement reconnu de très grande qualité.

Jardin Remarquable

Suite à la visite du label « Villes et Village fleuris » et aux encouragements des auditeurs, la Ville de Toulon a posé sa candidature pour que le Jardin Alexandre 1^{er} soit classé « Jardin Remarquable ».

Le label « Jardin remarquable » distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés.

Ce label de qualité est attribué par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans renouvelable.

C. TOULON ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

CETTE FINALITÉ RÉPOND AU PREMIER ARTICLE DE LA DÉCLARATION DE RIO « LES HOMMES SONT AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE. ILS ONT LE DROIT À UNE VIE Saine ET PRODUCTIVE EN HARMONIE AVEC LA NATURE ». ELLE S'INSCRIT ÉGALEMENT DANS L'ESPRIT DU PRINCIPE RÉPUBLICAIN ÉNONCÉ DANS LE PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION DE 1946, SELON LEQUEL « LA NATION ASSURE À L'INDIVIDU ET À LA FAMILLE LES CONDITIONS DE LEUR DÉVELOPPEMENT ».

LA VILLE DE TOULON S'INVESTIT AU QUOTIDIEN DANS SES MISSIONS DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ET ASPIRATIONS DE SES ADMINISTRÉS. ELLE OEUVRE POUR DONNER À TOUS L'ACCÈS À L'ÉDUCATION, À LA CULTURE, AUX SPORTS, AUX LOISIRS, POUR OFFRIR AUX TOULONNAIS DES POSSIBILITÉS D'ÉPANOUISSEMENT ET UNE RÉELLE QUALITÉ DE VIE. CETTE AMBITION DE BIEN VIVRE ENSEMBLE EST POURSUIVIE DANS UNE APPROCHE ASSOCIANT LA POPULATION SELON DES MODES CONSULTATIFS, OÙ LES ACTEURS LOCAUX ET HABITANTS PEUVENT S'EXPRIMER POUR PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DES PROJETS.

QUALITÉ DE VIE VOLONTÉ DE METTRE LA NATURE EN VILLE

La Coulée verte :

Cette ceinture verte de 3,5 km chemine le long de la rivière du Las et de l'ancienne voie ferrée. En 2022, le dernier tronçon permet de relier le boulevard de l'Escaillon.

Tout a été conçu pour faire de cet endroit un lieu de détente, de promenade en famille et de pratique sportive : aires de fitness et de jeux pour enfants, tables de pique-nique, panneaux pédagogiques sur la faune et la flore.

Des espaces végétalisés, de jeux et de détente : la coulée verte est un endroit incontournable de la ville. Idéal pour se détendre, faire du sport ou se promener en famille...

- ✓ Aires de pique-nique
- ✓ Aires de fitness extérieures
- ✓ Aires de jeux et toboggans
- ✓ Informations pédagogiques sur les quartiers, la faune et la flore
- ✓ Rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



La Ville de Toulon souhaite mettre en valeur son histoire, ses quartiers et faire découvrir le patrimoine de son territoire aux Toulonnais comme à ses visiteurs.

Dans ce cadre une convention de partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Var (CAUE) a été conclue afin de mettre en place un parcours dans l'application numérique de réalité augmentée « Archistoire » autour de l'histoire de la coulée verte des Poudrières.

« Archistoire » est une application gratuite de découverte culturelle sur mobile ou tablette, selon un principe innovant de réalité hybride (réalité augmentée et réalité virtuelle). Il s'agit d'un outil pédagogique numérique, immersif et flexible interprétant les paysages bâtis et non bâtis, et permettant au plus grand nombre d'accéder à la connaissance et à la compréhension de son environnement immédiat, son histoire et son évolution.

ARBRES REMARQUABLES

La Ville de Toulon est très attentive à la qualité de vie de ses habitants et pour cela elle développe et entretient un patrimoine arboré de grande qualité avec des arbres souvent centenaires procurant fraîcheur et calme pendant la période estivale.

L'ensemble des toulonnais peut ainsi trouver au gré de la Ville des cèdres du Liban (square Langevin, rue Vincent Scotto mais aussi à Chalucet,...).

Au fil des mois, les services municipaux unissent leurs efforts pour faire de Toulon une ville plus fonctionnelle, plus accessible et plus agréable à vivre.

Équipements sportifs, écoles, rues et places font l'objet d'entretiens réguliers qui génèrent parfois de lourds chantiers et qui tous, bénéficient d'un même traitement esthétique : les réhabilitations menées à bien ne pourraient s'entendre sans un mobilier urbain adapté et des aménagements paysagers réalisés avec soin.

LES 48H DE L'AGRICULTURE URBAINE

Manifestation pour petits et grands : semis, plantations, troc de graines et de plants, ateliers, rencontres, ciné-débats et de belles œuvres vertes dans une ambiance musicale et festive.

Cette manifestation s'est déroulée du 12 au 15 mai sur l'ensemble des places du centre-ville toulonnais.

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS



RÉAMÉNAGEMENT DES RUES ET DES PLACES

Dans le quartier de Sainte-Musse ont été réalisés une double écluse et un cheminement piéton et PMR sécurisé sur le Vieux-Chemin de Sainte-Musse entre la Maison des Services Publics et l'hôpital.

La construction d'un plateau traversant entre la limite de la commune de La Garde et le carrefour du Boulevard des Armaris a été réalisée.

Boulevard des Armaris, la réfection de l'intégralité de la piste cyclable a été effectuée, ainsi que la réfection des trottoirs, quais bus et la mise en accessibilité de la rue Sainte Claire Deville.



AU PONT-DU-LAS, INAUGURATION DE LA PLACE MARTIN BIDOURÉ

La place Martin Bidouré a été entièrement rénovée et sécurisée. Elle accueille le marché les matins du mardi au dimanche.

A l'issue d'une année de travaux consacrés à la réfection complète des réseaux souterrains puis à la requalification de la voirie en surface (de la place et des rues adjacentes), cette place

emblématique de 4 000 m² bénéficie désormais de différents espaces rationalisés et revalorisés afin de redynamiser ce lieu-phare du quartier du Pont-du-Las et carrefour avec ses voisins de Bon Rencontre, Rodeilhac et Saint-Roch notamment.

Les différentes zones de la nouvelle place sont délimitées par des trames blanches, des dalles en résine et l'application d'un enrobé clair qui a la caractéristique d'être résistant au trafic des véhicules lié à l'activité du marché et des commerces. Huit bornes d'énergie ont également été posées sur la place afin de permettre un raccordement électrique facilité des revendeurs.

L'éclairage public de la place a été totalement revu avec la pose de 15 candélabres dont 8 en double feu afin de bien éclairer la place et les trottoirs du pourtour. Neuf micocouliers ont été plantés afin de remplacer les sujets malades qui avaient dû être abattus en début de chantier.

Des bornes de gestion d'accès ont également été installées au niveau du parvis de l'église Saint-Joseph, de la rue du Jeu de Paume et de l'avenue du XV^e corps afin de sécuriser la place et ses différentes zones en fonction de ses besoins d'utilisation.



OBTENTION DU LABEL CITÉ EDUCATIVE

Ce label d'excellence vise à intensifier la prise en charge éducative des 3 à 25 ans avant, pendant, autour et après le temps scolaire. Cette labellisation vient en outre reconnaître et renforcer l'action de la ville déjà entreprise depuis des années en faveur des enfants et de leur éducation.

Il vient également récompenser les efforts entrepris par la ville en faveur des enfants et de leurs familles. Il repose sur quatre grands axes.

- Le premier s'appuie sur le confortement du rôle de l'école en favorisant la mixité sociale et scolaire, en développant l'innovation et en renforçant l'attractivité des établissements.
- Le second vise à faciliter le parcours des familles en matière de handicap, de santé, de prévention ou d'hygiène.
- Le troisième a pour objectif de maintenir une offre éducative adaptée à toutes les tranches d'âge.
- Le quatrième cherche à structurer l'offre en matière d'accès à la culture, au sport ou au numérique pour la rendre plus visible.

L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

Toulon est parvenu en quelques années à asseoir son statut de ville étudiante avec des filières de pointe, son cadre de vie unique et son dynamisme culturel.

Toulon est réputé pour son offre de formation de qualité. Les classes préparatoires aux grandes écoles y sont parmi les meilleures du pays. L'Université de Toulon accueille plus de 9000 étudiants ainsi que le campus de la SeaTech, spécialisé dans les technologies de la mer. On compte aussi dans la ville un campus de l'école d'ingénieurs ISEN, spécialisée dans le numérique. Le secteur de l'art est représenté par l'école CAMONDO, le commerce par le Kedge Business school, sur un même campus à Chalucet.

Dans cette dynamique, une application, Campus Toulon lancée en septembre, permet aux étudiants de trouver des offres de logements, de jobs, des informations relatives au social et à la santé, de dénicher des bons plans, des outils d'aide à la mobilité, des actualités et l'agenda complet des événements organisés sur la Métropole. L'appli propose désormais une rubrique « se former » qui permet d'accéder au panel de formations supérieures, initiales et en alternance, proposées sur le territoire. Cette application a été créée avec la participation de la Maison de l'étudiant et de l'information jeunesse.

MAIS AUSSI UNE SEULE ADRESSE POUR LES 16-25 ANS

La Maison de l'étudiant et de l'information jeunesse est désormais la structure municipale de référence pour les jeunes à Toulon. Elle résulte du regroupement de la maison de l'étudiant et du Bureau Information Jeunesse.

Chaque année, elle édite le guide de l'étudiant qui recense les principaux renseignements concernant les études (y compris formation en apprentissage), le logement, la recherche de job, les soins, l'orientation, les déplacements et les divertissements.

FAVORISER LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET PHYSIQUES POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DE TOUS

La Ville déploie un programme pluri annuel de sensibilisation des élèves aux économies d'énergies et à la mobilité durable.

Le projet intitulé « Watty à l'école » est déployé sur 5 établissements scolaires toulonnais et 22 classes (soit plus de 700 élèves) chaque année.

L'objectif de ce programme est de sensibiliser les élèves à la transition écologique et de les rendre acteurs grâce à des gestes simples appris à l'école.

Des animateurs spécialisés interviennent dans les classes lors de trois ateliers dans l'année scolaire.

Le programme « Moby » est quant à lui un programme d'accompagnement à l'éco-mobilité scolaire afin de favoriser l'utilisation des modes de déplacements alternatifs pour les trajets scolaires. Il est testé sur un établissement de 250 élèves.

Les objectifs de ce programme déployé sur l'établissement scolaire Pont de Suve est :

→ De favoriser des modes de déplacements moins polluants et plus sûrs pour les trajets des élèves et de l'ensemble des acteurs de l'établissement, par la réalisation d'un plan de déplacements établissement scolaire.

→ Et de sensibiliser les élèves, enseignants et personnels d'encadrement à l'écomobilité

Ce programme a une durée de deux ans.

Programme culturel de la direction Education - Jeunesse incluant des actions Développement Durable, plusieurs thématiques sont proposées aux élèves toute l'année et concernent la faune, la flore, le patrimoine de la mer, la biodiversité...)

Ce sont plus de 400 élèves qui ont pu bénéficier de ce programme d'actions incluant deux ateliers en classe et une sortie sur le terrain.

« VILLE ACTIVE ET SPORTIVE »

Souvent citée au titre des loisirs, la pratique du sport favorise non seulement le bien-être mais également la santé et le lien social. La commune s'est vue attribuer une nouvelle fois le label « Ville active et sportive », 3 lauriers pour 2022.

Co-organisé par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'Union sport & cycle et l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes), ce label a pour objet de valoriser les communes qui « développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre ».

La municipalité voit ainsi récompenser la politique sportive dynamique qu'elle porte depuis des années, axée sur 4 grands axes :

→ La création et la gestion d'installations et équipements sportifs

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

- L'animation sportive pour tous
- Les manifestations et événements sportifs
- Le soutien au tissu associatif et au secteur scolaire

Pour mener à bien cette politique ambitieuse, la Ville s'appuie sur un solide tissu associatif et des équipements sportifs optimisés et répartis à travers tout le territoire en fonction des besoins identifiés des populations, en lien direct avec les grands axes d'actions de la collectivité : jeunesse, santé, social, environnement.

Favoriser l'accès au sport du plus grand nombre, tel est également l'objectif de la ville de Toulon. Elle met pour ce faire à disposition des clubs sportifs, associations et scolaires des gymnases et complexes sportifs qui permettent la pratique des sports de salle. Elle propose par ailleurs aux non licenciés ou non adhérents d'associations, d'accéder librement aux installations sportives en fonction de créneaux d'ouverture.

En parallèle, la Ville a mis en place de nombreuses activités sportives et physiques dans le cadre de sa politique « Animation Sportive pour Tous ». Il s'agit de proposer tout un panel d'activités au plus large public au sein des différentes structures de la ville :

- Enfants de 3 à 17 ans (12 activités proposées)
- Scolaires (de 7 à 10 ans),
- Stages sportifs pendant les vacances pour les 3 à 17 ans
- Loisirs adultes (de 18 à 54 ans) et handicapés
- Loisirs séniors pour les plus de 55 ans



LES « SEMAINES OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE »

Elle se sont déroulées du 24 au 29 janvier 2022 ainsi que le 23 juin. Labellisée Terre de Jeux 2024, la Ville de Toulon a participé à ces journées de sensibilisation sportive au travers de 29 écoles et des centres de loisirs. 3 100 petits Toulonnais sont concernés par cette opération qui a pour thème « Le sport pour l'environnement et le climat ».

Cette semaine Olympique et Paralympique est un moment clé

pour éveiller les élèves aux bienfaits de la pratique sportive régulière, elle participe également à mobiliser les parents autour de cet enjeu.



LE PARCOURS CULTUREL ET SPORTIF

Instauré dès 2004, ce partenariat Ville/Éducation nationale est une offre complémentaire à la pédagogie « traditionnelle ». Les nombreuses activités proposées aux enseignants dans le Guide des ressources offrent à des milliers de petits Toulonnais autant de plages de découverte.

Ainsi pour l'année scolaire 2021/2022 sont comptabilisés :

- 2 063 propositions dans le domaine culturel et 605 dans le domaine sportif
- 650 classes concernées
- 2 400 enfants inscrits dans le parcours sportif « Opération natation » (offre pilote dans le Var)
- 308 classes - 3 cycles de 12 séances par enfant soit plus de 8 000 enfants concernés par l'offre culturelle.



D. TOULON AGIT EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

PRIORITÉS NATIONALES RÉAFFIRMÉES RÉCEMMENT, LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS S'IMPOSENT COMME CONDITIONS ESSENTIELLES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE. IL S'AGIT BIEN DE RECRÉER OU DE RENFORCER LE LIEN ENTRE ÊTRES HUMAINS, ENTRE SOCIÉTÉS ET ENTRE TERRITOIRES AFIN DE S'ASSURER QUE LE PARTAGE DES RICHESSES NE SE FAIT PAS AU DÉTRIMENT DES PLUS DÉMUNIS, NI DES GÉNÉRATIONS FUTURES, NI ENFIN, DES TERRITOIRES VOISINS OU LOINTAINS.

CETTE FINALITÉ EST DONC COMPLÉMENTAIRE DE CELLE VISANT L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN ET LES DEUX DOIVENT ÊTRE POURSUIVIES DE MANIÈRE CONCOMITANTE : L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN FACILITE SANS AUCUN DOUTE LA SOCIABILITÉ, SOURCE DE SOLIDARITÉ. INVERSEMENT, LA PAUVRETÉ ET LES DIVERSES FORMES D'EXCLUSION SONT DESTRUCTRICES DE LIEN SOCIAL.

LA CRÉATION D'UN ESPACE FRANCE SERVICES AU SEIN DE LA MAISON DES SERVICES PUBLICS (MSP) DE SAINTE MUSSE :

L'espace France Services de la MSP a été inauguré le jeudi 4 novembre 2021 et a ouvert au public le lundi 8 novembre 2021.

La question de l'égalité d'accès aux services publics et de la fracture numérique est au cœur des enjeux actuels. Consciente de ces problématiques, la Ville s'est fortement engagée depuis de nombreuses années pour réduire les effets de l'éloignement des services publics et replacer l'homme au cœur de ses projets. En portant un Espace France Services dans un quartier politique de la Ville, la collectivité souhaite préserver le lien social, l'humain et l'accompagnement individuel. Chaque jour, France Services et ses partenaires orientent et accompagnent, les habitants du territoire dans les procédures administratives parfois complexes et de plus en plus dématérialisées.

Toute cette démarche est rendue possible grâce à la forte implication des partenaires et de tous les acteurs locaux.

Cet espace regroupe un socle de services communs relevant de dix organismes ayant chacun un référent dédié.

L'objectif est bien de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier

d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : droit et justice, emploi et formation, famille et enfance, handicap, impôt, la poste, logement, papiers d'identité, prime d'activité et minimas sociaux, retraite, santé, véhicules.

Pour répondre aux demandes des usagers dans ces domaines, l'espace France Services permet de faire des demandes directement sur les plateformes en ligne des organismes publics, de faire des pré-demandes et/ou demandes via le site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) avant de se rendre dans les services publics ad-hoc pour les pièces d'identité, les certificats d'immatriculation et le permis de conduire.

Déploiement d'un nouveau service public numérique : le service public d'identité numérique qui permettra aux détenteurs de la nouvelle carte nationale d'identité électronique de prouver facilement leur identité sur tout type de support numérique et notamment les smartphones. Ils pourront ainsi accéder à plus de 1 000 services publics en ligne via une identification unique et sécurisée à France Connect.

SERVICES DE PROXIMITÉ :

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations :

La campagne « H » du réseau de transports en commun métropolitain a été décentralisée au sein des mairies de quartier afin que les personnes à mobilité réduite puissent renouveler ou prendre un abonnement au plus près de chez elles.

Le Service Administratif à Domicile a été développé :

Travail en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur pour doter les mairies de quartiers d'un Dispositif de Recueil mobile affecté afin de faciliter le traitement des demandes de Carte Nationale d'Identité à domicile.

Développement du dispositif « aidant connect » afin d'accompagner les usagers dans le cadre de leurs démarches administratives en ligne.

MAIRIES DE QUARTIER :

Les structures des quartiers du Mourillon, Saint-Jean du Var, la Serinette, Sainte-Musse, le Pont-du-Las et des Routes proposent toutes les mêmes services. Elles sont au service des citoyens pour leur assurer un accueil et un relai d'information au plus près de chez eux.

La Mairie de quartier du Mourillon a déménagé au 5 rue Castel, recentrée au cœur du quartier et à proximité des services publics (pôle famille, poste, école). Bornes d'appels d'urgence

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

UNE VILLE DE PLUS EN PLUS INCLUSIVE

Un programme pluriannuel permet de programmer des travaux de mise en accessibilité du patrimoine bâti ouvert au public.

Chaque réfection de chaussée et de trottoir intègre le volet accessibilité avec l'amélioration des cheminements piétons, la prise en compte des pentes ou l'absorption des seuils.

Chaque construction ou réhabilitation lourde permet de mieux intégrer le volet accessibilité.

La Ville poursuit le déploiement de la solution informatique mise en place depuis un an pour permettre l'accessibilité de ses services et faciliter les échanges avec les personnes sourdes ou malentendantes. Ces dernières peuvent désormais joindre directement, sans passer par le standard de la mairie, les mairies de quartier et les services en lien avec la famille.

Les services administratifs sont accessibles aux usagers atteints de déficience auditive via l'application Acceo. Cette application permet de s'informer sur les diverses formalités administratives ou les accomplir en toute autonomie.

Dans les écoles, les enfants porteurs de handicap sont pris en charge par des auxiliaires de vie recrutés par la commune.

L'école élémentaire Dominique Mille accueille au sein de 4 classes une vingtaine d'enfants en situation de handicap et les centres de loisirs en accueillent 2 chacun.

Côté culture, la ville offre des médiations culturelles à destination des personnes en situation de handicap. Toulon propose aussi des activités sportives handisports pour adultes au gymnase du Port-Marchand. La piscine Léo Lagrange et le stade nautique du Port Marchand sont équipés de fauteuils de mise à l'eau.

CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE POUR LES FAMILLES

La création du Pôle Famille répond à la volonté de la Ville de Toulon de regrouper en un site unique l'ensemble des services dédiés à la Famille (Petite Enfance, Education, Jeunesse).

Implanté dans l'ancienne école du Port-Marchand qui a été entièrement rénovée et mise aux normes, le Pôle Famille a été voulu et conçu pour orienter les familles vers les différents services, mutualiser les espaces d'accueil et optimiser le fonctionnement des différents services.



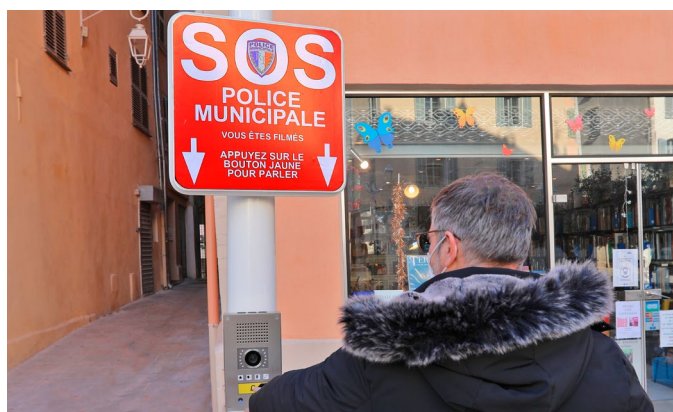
BAINS DE MER ET ACTIVITÉS NAUTIQUES : LES PERSONNES HANDICAPÉES AUSSI

Pour que le plus grand nombre puisse profiter de ses plages Pavillon bleu, la ville de Toulon propose un matériel dédié aux personnes à mobilité réduite souhaitant se baigner. Ces « Tiralo » sont disponibles au poste de secours de l'anse Mistral avec une assistance proposée par un agent de la Ville tout l'été.

→ **Handi voile** : faciliter l'accès des personnes en situation de handicap et la mixité handi-valides aux activités nautiques - agir pour que le handicap ne soit plus un obstacle à la pratique des sports nautiques.

→ **Adapter l'environnement** : les difficultés rencontrées par le public en situation de handicap sont souvent liées aux problèmes d'accès au site et à l'embarquement.

→ **Encourager la mixité des pratiques** : sport et handicap se conjuguent le plus souvent au sein de structures spécialisées. En synergie avec les orientations du mouvement handisport, en 2022 le Centre Municipal de Voile par son projet Handi Cap a participé à décloisonner le monde du handicap, à privilégier le vivre ensemble et les interactions sociales.



BORNES D'APPELS D'URGENCE

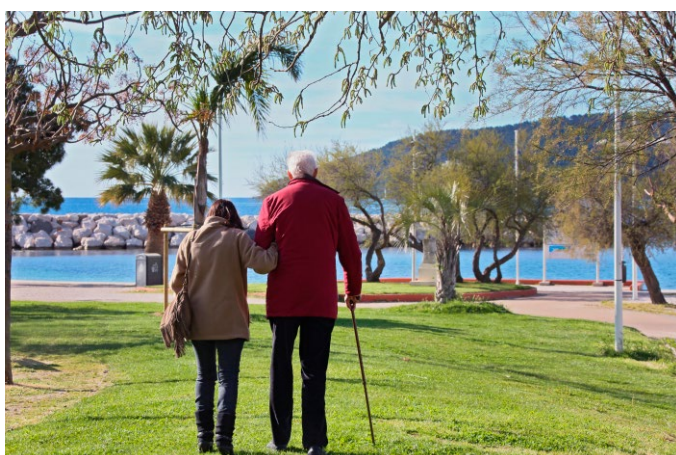
Installées place Vincent Raspail et place Emile Claude ces deux bornes visent à signaler un incident 24h/24.



TOULON, « VILLE AMIE DES ENFANTS »

La Ville a prolongé son engagement auprès de l'UNICEF en signant le renouvellement de la convention Ville Amie des Enfants. Ce titre est octroyé par l'organisation internationale des droits de l'enfant pour une durée de 6 ans. Pour ce renouvellement, Toulon s'est engagé à respecter les 5 engagements proposés par l'UNICEF France à toute ville candidate. Un plan d'action 2020-2026 dont "Paroles d'enfants" est le dispositif phare, a été élaboré.

TOULON, « VILLE AMIE DES AÎNÉS »



Au-delà du sigle, le réseau « Ville amie des aînés » est porteur d'un double message : la reconnaissance des actions déjà mises en place par une ville en direction de ses seniors et son engagement à les poursuivre, voire à les amplifier.

Il est affilié au programme international de l'OMS World Health Organization (WHO) et son objectif est d'adapter les villes aux plus âgés de leurs habitants, dans un contexte général de vieillissement de la population.

LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS :

La ville dédie à ses anciens un service « Seniors et Liens intergénérationnels ».

Ce Service propose toute l'année une programmation d'activités : conférences, escapades, cours de langues, ateliers numériques, visites de musées, spectacles... avec comme objectif principal de lutter contre l'isolement.

Chaque année le service organise le « Forum Seniors », afin de permettre gratuitement la rencontre de plus de 80 exposants institutionnels, professionnels et associatifs dans tous les domaines : voyages, loisirs, pertes d'autonomie, aides à domicile...

En 2021, 2 500 visiteurs se sont rendus au « Forum Seniors » durant les deux journées d'ouverture au public.

La Ville de Toulon s'inscrit également dans la semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la « Semaine Bleue », en proposant des activités et animations gratuites. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la démarche « Toulon, Ville amie des Aînés ».

La Ville de Toulon offre chaque année un colis de Noël aux seniors inscrits au service et dont les ressources sont égales ou inférieures au minimum vieillesse.

En 2021, 1 860 colis de Noël ont été offerts.

Qu'elles soient pilotées ou coordonnées par la commune, les actions intergénérationnelles sont mises en place toute l'année et s'articulent autour de trois axes :

- ✓ l'apprentissage et notamment numérique
- ✓ les activités ludiques
- ✓ la solidarité

Les actions rassemblent ainsi, des enfants des centres de loisirs, des étudiants, des volontaires en service civique avec des clubs de retraités et des résidents des EHPAD autour de différentes activités et projets : tournoi de pétanque, Carnaval, apprentissage des outils numériques, jeux de société, spectacles...

Ainsi depuis deux ans, la commune poursuit son projet visant à mettre en place des actions d'échange, de partage, de mémoire ou d'entraide au travers du lien intergénérationnel.

En partenariat avec l'association étudiante l'ISEN Partage, la Ville de Toulon propose des ateliers numériques intergénérationnels dans les clubs de retraités des quartiers du Champs de Mars et de l'Escaillon. Personnalisés et adaptés aux appareils des adhérents de ces deux clubs, ces ateliers permettent d'appréhender le numérique par le biais du partage des connaissances, les activités sont à la fois pédagogiques, ludiques ou d'entraide pour faire se rencontrer deux générations.

L'entrée dans l'ère du numérique permet de réunir deux générations séparées par une cinquantaine d'années. Qu'elles reposent sur l'entraide, le pédagogique ou le ludique, toutes ces activités ont pour objectif la transmission de savoirs et le partage d'expériences.

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS //////////////////////////////////////

MANIFESTATIONS POUR MAINTENIR DU LIEN ENTRE LES TOULONNAIS

La programmation des festivités de l'année 2022 a été riche :

- Marché de Noël, marché nocturne pendant la saison estivale,
 - Festival de jazz,
 - Design parade,
 - La chanson de l'année,
 - Concert de Mika sur les plages du Mourillon,
 - Nuit des pêcheurs : Le dimanche 7 août, pour la 20^e année consécutive, les gourmets et gourmands ont pu profiter de plats aux saveurs iodées, sur place ou à emporter dans une ambiance très conviviale sur le port Saint-Louis.
- Toutes ces manifestations sont gratuites.



FESTIVAL DE JAZZ

Le festival Jazz à Toulon a fait son grand retour et a investi du 15 au 23 juillet, les places emblématiques de la ville. Cette année, un nouveau lieu s'est ajouté aux 6 places emblématiques de l'évènement : la place Raspail.

Les soirées se décomposent en deux temps forts : à partir de 17h30, les Toulonnais sont invités à prendre place sur la terrasse d'un café pour apprécier l'un des 7 apéro-concerts, leur permettant de faire la connaissance d'artistes locaux talentueux redonnant à la ville son effervescence festivalière. Dès 21h30, les soirées se poursuivent avec 9 concerts nocturnes donnés par les plus grands artistes de Jazz.

LA NUIT DES MUSÉES

Tous les musées de la Ville ouvrent leurs portes et proposent des animations : visites commentées, ateliers, improvisations musicales.

TOUJOURS AUTANT DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS :

Consciente du rôle essentiel des associations auprès des toulonnaises et des toulonnais, notamment dans le cadre du renforcement de la cohésion sociale, la ville a renouvelé ses subventions à des associations œuvrant dans des domaines aussi variés que l'environnement, la culture, la jeunesse, les sports, la politique de la ville, la protection du littoral ou encore en soutien aux commerçants.

FORUM DES ASSOCIATIONS

La 3^e édition du Forum des Associations s'est tenue en septembre 2022. Cette édition a regroupé 240 associations qui présentent leurs activités.

Une présence en forte hausse avec 67 associations de plus qu'en 2021 qui prouve le dynamisme d'un rendez-vous désormais incontournable. Regroupées en 8 thématiques différentes, chacune d'entre elles présente son ou ses activités.



La Ville de Toulon maintient son aide importante à plus de 400 associations qui réalisent, grâce à l'investissement sans faille de leurs nombreux membres bénévoles, un travail de cohésion sociale et de solidarité dans la ville et dans les quartiers, symbolisant le dynamisme et l'implication de chacun pour la ville.

Le tissu associatif toulonnais est riche, divers et ancien puisque 2 500 associations sont recensées dans la Ville. Certaines structures affichent à leur compteur plusieurs décennies voire même un siècle d'existence.

E. TOULON FAVORISE DES MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLES

LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION RESPONSABLES SONT DES CONDITIONS ESSENTIELLES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE. IL S'AGIT DE RENONCER À DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION NON VIABLES AU PROFIT D'UNE CONSOMMATION À LA FOIS MOINS POLLUANTE, MOINS PRÉDATRICE EN TERMES DE RESSOURCES ET DE MILIEUX NATURELS, PLUS RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ.

LA VILLE DE TOULON POURSUIT SON AMBITION D'ÊTRE UNE ADMINISTRATION ÉCORESPONSABLE, NON SEULEMENT DANS LE CADRE DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC QU'ELLE ASSURE AUPRÈS DE LA POPULATION, MAIS ÉGALEMENT EN TANT QUE « CONSOMMATEUR ». LES EFFORTS AINSI ENTREPRIS VEULENT DÉMONTRER LA VOLONTÉ D'EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ À L'ÉGARD DE SES ADMINISTRÉS TOUT AUTANT QUE DE SES EMPLOYÉS.

DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES :

Dès que l'on souhaite réaliser des travaux, ils doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme avant d'être entrepris. Depuis le 1^{er} janvier 2022, un service en ligne gratuit permet de réaliser de manière dématérialisée toutes les demandes d'urbanisme. Ce guichet unique, accessible sur www.toulon.fr/urbanisme concerne les déclarations préalables de travaux, les permis de construire, d'aménager et de démolir, les certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner (DIA). Il s'adresse aux administrés comme aux professionnels (constructeurs, architectes, aménageurs, notaires, etc.) qui peuvent, non seulement déposer leur dossier mais aussi suivre toutes les étapes de son traitement en temps réel. Autorisation ou refus, c'est par la même voie électronique que la décision leur sera communiquée.

Ce guichet unique présente l'avantage d'assurer plus de confort et de sécurité dans les échanges entre l'administration et le pétitionnaire : économie de papier, gain de temps, simplification des échanges...

ARCHIVES :

Mis en service en début d'année, le nouveau site Internet des Archives municipales permet à la fois de découvrir et de consulter une partie du fonds documentaire ou de préparer des recherches via la rubrique « demande de recherche ». Ce service conserve plus de 8 siècles de l'histoire toulonnaise.

Le site <https://archives.toulon.fr>, offre une large gamme de services et de documents permettant de satisfaire à la fois les particuliers et les professionnels, les curieux ou les passionnés.

Il permet d'accéder à une partie du fonds documentaire conservé à Toulon et de recueillir toutes les informations pratiques pour faciliter les recherches in situ. De même, des formulaires de contact sont à la disposition des internautes notamment pour toutes les demandes en matière d'urbanisme, de généalogie ou touchant un sujet plus particulier.

SIGNATURE DE LA CHARTE ZÉRO PLASTIQUE

La Ville de Toulon ayant déjà développé des actions en matière de réduction des déchets plastiques en interne comme en externe, la signature de la charte permet de communiquer sur cette démarche vertueuse.

Cette charte implique l'élaboration d'un plan d'actions afin de limiter les déchets plastiques en priorité sur les plages et de manière générale en interne à la collectivité.

Sensibiliser à la réduction des déchets plastiques :

Axe mis en place depuis 2020 avec des ramassages citoyens de déchets et des campagnes d'information sur les plages (campagnes Inf'eaumer et Ecogeste).

Mettre en œuvre une utilisation raisonnée des matières plastiques :

La Direction de la Commande Publique a rédigé un nouveau guide d'achats incluant les nouvelles règles en matière de développement durable. Des marchés ont été passés pour trouver des alternatives aux objets plastiques uniques.

Gérer et valoriser les déchets plastiques :

Lors des ramassages citoyens qui se déroulent chaque mois, des caractérisations des déchets sont réalisées. La Ville travaille avec la Ressourcerie de la Rade pour favoriser la réutilisation et la réparation d'objets.

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

Exemple d'actions déjà mises en place :

- Crèches : jouets sélectionnés en bois : fabriqués en Planwood (réalisés avec les troncs et les branches d'hévéa), ils sont ensuite teints dans la masse avec des pigments organiques inoffensifs pour les enfants. Certains participent également à la gestion durable des forêts.
- Remplacement des biberons plastiques par des biberons en verre.

LA RESTAURATION SCOLAIRE À TOULON

Les menus servis dans les écoles et dans les accueils de loisirs font l'objet de concertation et d'une sélection rigoureuse dans le choix des aliments qui les composent. Une commission ad hoc se réunit tous les deux mois pour faire le point sur la restauration scolaire. Elle est composée d'élus, des responsables des services concernés par la restauration, de représentants de la société prestataire de restauration, de l'Éducation nationale, de directeurs d'écoles, de cuisinières, de parents d'élèves et de représentants syndicaux.

En avance sur la loi EGALIM (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous), la Ville a introduit, il y a plus de 5 ans, un repas bio tous les mois, devenu depuis hebdomadaire et un menu végétarien toutes les semaines depuis l'automne 2019.

La restauration scolaire accueille chaque midi 10 000 élèves, dont 4 000 en maternelles, représentant 78% des enfants scolarisés et 1,4 million de repas servis annuellement. Elle se caractérise par sa confection traditionnelle : dans 80% des écoles, cuisiniers et cuisinières réalisent eux-mêmes les plats proposés aux petits Toulonnais. Les tarifs de la cantine sont inchangés depuis 2018.

CHASSE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CANTINES

La Ville s'est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'excédent de denrées étant souvent en cause, l'administration a mis en œuvre une stratégie en amont de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre du marché de restauration collective. Les stocks de produits commandés correspondent précisément aux besoins identifiés et le personnel de cuisine confectionne chaque jour la quantité de nourriture nécessaire, en fonction des effectifs présents.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES SUR LES CHANTIERS DE RÉNOVATION

La Direction Générale des services techniques a mis en place une véritable stratégie d'économie circulaire et de préservation des ressources.

Ainsi bien en amont des chantiers, des réflexions sont menées pour optimiser les matériaux présents, veiller au bon recyclage et optimiser les process.

Sur le chantier du « Pôle famille » : la démolition des murs existants a été réduite au maximum afin d'éviter la production de gravats et déchets. La conception intérieure des locaux repose sur le redécoupage des anciennes classes en conservant autant que possible les cloisons existantes.

À titre d'exemple, 100% des gravillons des toits terrasses retirés après l'isolation et la réalisation de l'étanchéité de la toiture ont été réemployés.

UNE COMMANDE PUBLIQUE SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT PLUS RESPONSABLE

Tous les marchés publics de la Ville devront intégrer une clause écologique. Avec cette dernière, une offre pourra être jugée plus ou moins intéressante par rapport à une offre concurrente, au-delà des seuls facteurs du prix et de la qualité.

La Direction de la Commande Publique a travaillé sur l'obligation de clauses liées au domaine social et à l'emploi. Un sourcing des entreprises est réalisé pour connaître celles qui sont en capacité de mettre en place ce type de réponses.

Enfin, la Ville met en place son schéma de promotion des achats publics socialement responsables (SPASER). Il prévoit la publication d'indicateurs, par exemple le taux de recours aux entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS).

À cette fin, le guide de la commande publique interne à la ville a été mis à jour.

La Ville de Toulon s'est dotée en 2021 d'un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsable dans le respect des préconisations de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 11 février 2020.



III. PROSPECTIVES



À LA CRISE LIÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, S'AJOUTE LA GUERRE EN UKRAINE, QUI S'INSCRIT DANS LA DURÉE ET Désormais remet en question l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de ressources européennes.

- LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE EST SUR-SOLLICITÉE MAIS LE MANQUE D'EAU RÉDUIT LA PRODUCTION HYDRAULIQUE.
- LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LE SECTEUR PUBLIC SE DOIVENT D'ÊTRE EXEMPLAIRES.
- LES COLLECTIVITÉS LOCALES DOIVENT RÉDUIRE LEURS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES, DANS TOUS LES DOMAINES, SANS POUR AUTANT PERDRE EN QUALITÉ DE SERVICE À LA POPULATION.

LES ACTIONS À VENIR EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE SONT :

- ✓ Réduire l'éclairage des monuments historiques (baisser l'intensité et couper à partir d'une certaine heure)
- ✓ Mettre en place des détecteurs de présence quand cela est possible
- ✓ Réduire la température des climatisations et des chauffages
- ✓ Mettre en place des systèmes automatiques pour éteindre lumière et chauffage à heures fixes et le week-end
- ✓ Travailler sur la température de l'eau dans les piscines
- ✓ Modérer le chauffage des gymnases
- ✓ Réduire le chauffage des écoles pendant les vacances de Noël et Février (maintenu pour le personnel d'entretien).
- ✓ Equiper de mousseurs les robinets et les chasses d'eau 3/6l par sanitaire.
- ✓ Limiter le débit des douches dans les vestiaires collectifs des gymnases et stades à 6 litres par minute

**TERRITOIRES
ENGAGÉS**
POUR LA
NATURE

Un dispositif du plan



AGIR pour la
BIO-DIVERSITÉ



unicef
pour chaque enfant



MOBY WATTY

Ville de Toulon > www.toulon.fr

CONTACT : 04 94 36 84 27

